



Albi, le 13 août 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sécheresse : point de situation au 13 août 2013

La situation hydrologique sur les principaux cours d'eau du département demeure globalement satisfaisante.

Ces derniers jours, en raison des orages et averses locales de la semaine dernière, les débits dans les cours d'eau ont augmenté sur le réseau hydrographique des bassins versants de l'**Assou**, de l'**En Guibaud** et du **Tescou**.

A ce titre, les mesures de restrictions de prélèvements sont modifiées sur les cours d'eau suivants.

Assou : restriction à 15%, soit 1 jour par semaine, à compter du jeudi 15 août 2013, sur le cours d'eau de l'Assou et ses affluents, comme suit :

- prélèvements interdits en rive droite de l'Assou et sur tous ses affluents situés en rive droite : du jeudi 8 heures au vendredi 8 heures ;
- prélèvements interdits en rive gauche de l'Assou et sur tous ses affluents situés en rive gauche : du vendredi 8 heures au samedi 8 heures.

En Guibaud : restriction à 50%, soit 3,5 jours par semaine, à compter du jeudi 15 août 2013, sur le cours d'eau de l'En Guibaud et ses affluents, comme suit :

- prélèvements interdits en rive gauche de l'En Guibaud et sur tous ses affluents situés en rive gauche : du jeudi 20 heures au lundi 8 heures ;
- prélèvements interdits en rive droite de l'En Guibaud et sur tous ses affluents situés en rive droite : du lundi 8 heures au jeudi 20 heures.

Tescou : restriction à 50%, soit 3,5 jours par semaine, à compter du jeudi 15 août 2013, sur le cours d'eau du Tescou et ses affluents, comme suit :

Adresse postale : Place de la préfecture, 81 013 ALBI CEDEX

Téléphone : 05 63 45 61 61 _ Courriel : courrier@tarn.gouv.fr _ Site internet : <http://www.tarn.gouv.fr>

- prélèvements interdits en rive gauche du Tescou et sur tous ses affluents situés en rive gauche : du jeudi 20 heures au lundi 8 heures ;
- prélèvements interdits en rive droite du Tescou et sur tous ses affluents situés en rive droite : du lundi 8 heures au jeudi 20 heures.

Agros : maintien de l'interdiction totale depuis le jeudi 25 juillet 2013,

Bagas : maintien de la restriction à 50% (niveau 2 de l'arrêté préfectoral du 28 juin 2013).

Dans ce contexte, il est nécessaire de se montrer particulièrement vigilant et il est appelé au civisme et à la responsabilité de tous les particuliers et professionnels pour une gestion de l'eau la plus économe possible.

Contact Presse :

Virginie BOUZAT- 05 63 45 62 05

Adresse postale : Place de la préfecture, 81 013 ALBI CEDEX

Téléphone : 05 63 45 61 61 _ Courriel : courrier@tarn.gouv.fr _ Site internet : <http://www.tarn.gouv.fr>